

Aide à la déclaration

« Régularisation » d'ouvrage(s) de prélèvement et/ou « Autorisation » de prélèvement(s) d'eau
Demande de prélèvement d'eau à partir de cet/ces ouvrage(s)
(Déclaration à fournir en 1 exemplaire original signé,
par mail de préférence ou courrier)

Pour plus d'informations sur les démarches à suivre, rendez-vous sur le site web :
www.irrigation84.fr

« Usage agricole », présent imprimé à retourner à l'OUGC 84 :

→ **Organisme Unique de Gestion Collective de l'eau agricole de Vaucluse**

OUGC 84

Chambre d'agriculture de Vaucluse
Site Agroparc
TSA 88444
84912 AVIGNON Cedex 9
☎ : 06 29 83 56 94 / 06 29 83 53 90
✉ : ougc@vaucluse.chambagri.fr
🌐 : www.ougc84.fr

*** Bassins versants concernés intégralement : Lauzon (26-84), Lez (26-84), Aygues (05-26-84), Meyne (84), Ouvèze (26-84), Sud-Ouest du Mont Ventoux (84), Nesque (84), Sorgues (84), Mourgons (84), Calavon (04-84) et Sud Luberon (84).**
Rhône et Durance : limites 84 seulement.

Tout prélèvement dit à usage « **domestique** » **uniquement**, doit être désormais déclaré directement en ligne (duplos.developpement-durable.gouv.fr), ou à défaut, en **mairie de la commune où il est situé**, au moyen de l'imprimé CERFA n° 13837*02, disponible sur le www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077.

Tout prélèvement* dit à usage « **non domestique** » (irrigation agricole / agricole hors irrigation / lutte antigel / **abreuvement des animaux non ICPE / caves viticoles non ICPE (capacité ≤ 500 hl/an)**), doit être déclaré à l'**OUGC 84**, traitant les demandes en eau directement avec les **Guichets Uniques de l'Eau (DDT)**. Le présent imprimé peut être utilisé.

Cadre réservé à l'OUGC 84

Tampon date de réception

Identifiant : OUGC84-

Demandeur / Raison sociale (si société) :

.....

Commune :

.....

Ouvrage(s) / Prélèvement(s) – Département(s) concerné(s) :

☐ 04 ☐ 05 ☐ 26 ☐ 84

Liste des pièces à joindre obligatoirement à la demande

Régularisation d'ouvrage déjà existant → OUGC 84

Autorisation de prélèvement d'eau → OUGC 84

- ◆ **Formulaire** renseigné, daté et signé,
- ◆ **Justificatif de propriété cadastrale** : acte notarié / matrice cadastrale / bail prouvant la propriété actuelle du parcellaire où se situe tout point de prélèvement soumis à instruction dans le présent formulaire,
- ◆ **Justificatifs d'antériorité pour tout ouvrage soumis à régularisation (forage / puits)** : facture (ouvrage ayant moins de 10 ans) + rapport de fin de travaux (forage / puits) + photo(s) de l'ouvrage,
- ◆ **Extrait de carte « COMMUNE » (1/25000^{ème})** avec localisation de(s) point(s) de prélèvement illustré(s) par une croix (carte réalisable sur le web : www.geoportail.gouv.fr ou www.cadastre.gouv.fr),
- ◆ **Extrait de carte « CADASTRE » (1/1000 à 1/2500^{ème})** avec localisation précise de(s) points(s) de prélèvement illustré(s) par une croix (carte réalisable sur internet : www.geoportail.gouv.fr ou www.cadastre.gouv.fr),

Autorisation d'un nouvel ouvrage forage / puits (avant travaux) → DDT

◆ Imprimé de la DDT de votre département obligatoirement :

DDT 04 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 05 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 26 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

DDT 84 : [cliquez ici](#) pour accéder à l'espace documentaire,

- ◆ Rapport de fin de travaux à fournir après obtention de l'autorisation préfectorale et réalisation des travaux :

☞ **Rapport devant être fourni par le foreur ayant réalisé l'ouvrage.**

Document à transmettre aux services de la Préfecture de votre département et l'OUGC 84, **dans les 2 mois suivant la réalisation des travaux** (1 exemplaire) : Direction Départementale des Territoires 04, 05, 26 ou 84, selon où se situe votre demande de nouvel ouvrage.

Le rapport de fin de travaux de réalisation doit comporter :

- ◆ Le déroulement du chantier : dates et problèmes éventuellement rencontrés.
- ◆ Le dossier de récolement (ex : dossier pouvant être obtenu via des logiciels professionnels à destination des foreurs, du type GESFOR (BRGM / logiciel libre), WINLOG (GAEA Technologies), ...).

Il comprend :

- ◆ La coupe géologique de l'ouvrage et l'indication du ou des niveaux de nappe(s).
- ◆ Le code BSS fourni par le BRGM (numéro d'identification de l'ouvrage dans la Banque du Sous-Sol gérée par le BRGM).
- ◆ Les modalités d'équipement des ouvrages (diamètre et nature des cuvelages ou tubages, volume des cimentations, profondeurs atteintes) et en particulier les mesures prises pour prévenir tout risque de mise en contact des nappes profondes avec les aquifères superficiels.
- ◆ Le résultat des pompages d'essai, leur interprétation et l'incidence sur la ressource ou les ouvrages à proximité.

Tout dossier incomplet sera refusé.
La réalisation d'un ouvrage et/ou du prélèvement d'eau, non déclarés,
sont considérés comme des infractions exposant le contrevenant
à une amende de 5^{ème} classe et à des poursuites pénales.

ATTENTION

Pour toute demande d'autorisation d'un nouvel ouvrage (avant travaux)

Forage / Puits

Cas de la procédure 84 / PACA

Ouvrage > 10 m, autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

DREAL PACA

Service Prévention des Risques – USSC – JN – 16 Rue Antoine Zattara – CS 70248
13331 MARSEILLE Cedex 3

✉ : fax-spr.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

🌐 : www.paca.developpement-durable.gouv.fr/declaration-de-forage-a991.html

Les demandes d'autorisation et les déclarations prévues par l'Article L.214-3 du Code de l'Environnement valent déclaration au titre de l'Article L.411-1 du Code Minier.

Ouvrage > 50 m, autre imprimé supplémentaire à compléter et retourner à la DREAL PACA :

→ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes et Côte d'Azur

DREAL PACA

Site de Zattara – SCADE / UEE – Autorité Environnementale Projets
16 Rue Antoine Zattara - CS 70248
13331 MARSEILLE Cedex 3

✉ : ae-pacacasparcas.uee.scade.dreal-paca@ecologique-solidaire.gouv.fr

🌐 : www.paca.developpement-durable.gouv.fr/pour-examen-au-cas-par-cas-d-un-projet-a14078.html

L'Arrêté Préfectoral portant décision d'examen au "Cas par Cas" de l'ouvrage soumis ou non à étude d'impact devra être joint à l'imprimé DDT départementale.

« Usage eau potable hors unifamilial », autre imprimé à retourner à l'ARS :

→ Délégation Territoriale de Vaucluse de l'Agence Régionale de la Santé

ARS 84

Cité Administrative – 1 Avenue du 7^{ème} Génie – CS 60075
84918 AVIGNON Cedex 9

✉ : ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr

🌐 : www.paca.ars.sante.fr

Attention, pour l'eau potable, il s'agit d'un imprimé différent à retirer auprès de l'ARS départementale.

**« Usage ICPE* » uniquement (ex. : cave viticole de capacité ≥ 500 hl/an)
imprimé DDT 84 à retourner à la DDPP :**

→ Direction Départementale de la Protection des Populations de Vaucluse

DDPP 84

Service Prévention des Risques et Production - Services de l'Etat en Vaucluse
84905 AVIGNON Cedex 9

✉ : ddpp@vaucluse.gouv.fr

🌐 : www.vaucluse.gouv.fr/Services-de-l-Etat/.....-DDPP

Pour les prélèvements d'eau à usage « Installation Classée pour la Protection de l'Environnement » (ICPE), contacter la DDPP départementale.

*Toute réalisation d'ouvrage de prélèvement ne pourra se faire
qu'après obtention du récépissé de déclaration*

→ Partie 1 : Identification de la demande

I. Demandeur

Cadre réservé à l'OUGC 84

Identifiant : OUGC84-

☐ Création de dossier

☐ Dossier existant

Raison Sociale (si société) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse :

Code Postal : COMMUNE :

Tél. : Port. : Fax :

Mail :

SIRET : N° PACAGE (si exploitation agricole) :

II. Objet de la demande

**« Partie 2 » (pages 6 et 7)
à dupliquer : 1 exemplaire
par point de prélèvement svp !**

☐ Une autorisation de prélèvement d'eau superficiel.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : / /

☐ Une autorisation de prélèvement d'eau à partir d'un ouvrage souterrain existant déjà déclaré.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : / /

☐ Une régularisation d'un ouvrage souterrain existant, ainsi que son prélèvement d'eau.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : / /

☐ Une régularisation d'un ouvrage souterrain existant.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : / /

☐ Une régularisation d'un prélèvement d'eau existant.

(Parties 1 à 3 à renseigner et signer) – Date de réalisation : / /

☐ Une modification de votre déclaration antérieure.

(Parties 1 à 2 à renseigner et signer) – Date Récépissé Déclaration : / /

N° Récépissé Déclaration :

Nombre de point(s) de prélèvement concerné(s) par la demande :

Nombre de point(s) de prélèvement utilisé(s) par le demandeur :

Cadre réservé à l'OUGC 84

Rubriques réglementaires concernées par la demande

- ☐ Rubrique 1.1.1.0 : **ouvrage**, sondage, essai de pompage, création de puits, ouvrage souterrain...
- ☐ Rubrique 1.1.2.0 : **prélèvement**, à l'exclusion de nappes d'accompagnement de cours d'eau, permanent ou temporaire... **supérieur à 10 000 m³/an mais inférieur à 200 000 m³/an**.
- ☐ Rubrique 1.2.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...**
- ☐ Rubrique 1.3.1.0 : **prélèvement**, permettant le prélèvement, y compris par dérivation, **dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement...** et situé en **Zone de Répartition des Eaux (ZRE)**.

Veuillez expliquer en quelques phrases le contexte de votre demande (réalisation, régularisation, modification ou abandon), en vue du bon déroulement de l'instruction de votre dossier :

Point(s) de prélèvement utilisé(s) il y a moins de 2 ans ? ☐ Oui ☐ Non

Fait à, le / /

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

→ Partie 2 : Ouvrage(s) / Prélèvement(s) (Point n°/.....)

« Partie 2 » (pages 6 et 7)
à dupliquer : 1 exemplaire
par point de prélèvement svp !

Merci de bien vouloir renseigner les coordonnées du/des propriétaire(s) de la parcelle cadastrale où se situe le point de prélèvement considéré ici :

Raison Sociale (si société) : SIRET :

NOM : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : COMMUNE :

Tél. / Port. : Mail :

I. Localisation de l'ouvrage

COMMUNE de situation de l'ouvrage :

Lieu-dit : Cadastre - Section : N° parcelle :

Date de réalisation (ou d'existence) : / /

II. Nature de l'ouvrage

☐ Forage ☐ Puits

Profondeur : m

Forage - Cimentation tubage ? ☐ Oui ☐ Non

Margelle en béton ? (dalle) ☐ Oui ☐ Non

Tête de protection ouvrage ? ☐ Oui ☐ Non

Cadre réservé à l'OUGC 84

Nappe / Aquifère sollicité(e) [BD Lisa] :

☐ Prise en cours d'eau ☐ Captage de source

☐ Retenue d'eau. Si stockage, capacité de la retenue avant l'irrigation :m³.

Mode de remplissage (retenue d'eau) : ☐ Ruissellement ☐ Forage / Puits ☐ Cours d'eau ☐ Source

Période de remplissage (retenue d'eau) : ☐ Année | ☐ Hiver ☐ Printemps ☐ Eté ☐ Automne

Cadre réservé à l'OUGC 84

Cours d'eau / Source sollicité(e) [BD Carthage] :

III. Equipement de pompage

Débit d'exploitation de l'équipement (débit maximum) :m³/h.

Débit de fonctionnement de l'équipement (débit réel) :m³/h.

Si retenue d'eau → Débit de l'équipement de reprise :m³/h.

Type d'équipement : ☐ Pompe fixe (de surface / immergée) ☐ Pompe mobile (thermique / électrique)
☐ Autre (vanne, martelière, etc.). A préciser :

IV. Dispositif de comptage ou d'évaluation des prélèvements d'eau

☐ Compteur volumétrique (date d'installation : / coefficient de lecture (1 ou 10) :)

Compteur existant ---> Marque : / N° Série :

☐ Autre (à préciser) :

NB : registre (cahier d'enregistrement) de prélèvement d'eau à conserver au minimum 3 ans !

Prélèvement(s) d'eau et usage(s)

(Point(s) utilisé(s))

Point n° /

« Usage agricole » – Irrigation

Culture	Surface irriguée prévisionnelle (ha/an)	Besoin en eau indicatif (m ³ /ha/an) Rappel – 1 mm = 10 m ³ /ha/an	Nombre de rotation(s) culturale(s) (sous serre, hors-sol)	Mode d'irrigation

Type de sol : ☐ Filtrant ☐ Moyen ☐ Lourd ☐ Hors-sol
Profondeur de sol : ☐ Superficiel (≤ 1 m) ☐ Profond (> 1 m) ☐ Hors-sol
Sollicitation du prélèvement : ☐ Totale ☐ Partielle / Mixte (canal) ☐ Réduite (sauvegarde culture(s))
☐ Cas particulier (canal individuel privé)

« Usage agricole » – Autre que l'irrigation (abreuvement des animaux non ICPE, agricole hors irrigation, cave viticole non ICPE (capacité ≤ 500 hl/an), lutte antigel, etc.)

Usage	Volume prévisionnel (m ³ /an)	Période d'utilisation du prélèvement (année / hiver, printemps, été, automne)

« Usage non agricole » – Divers (domestique, etc.)

Usage	Volume prévisionnel (m ³ /an)	Période d'utilisation du prélèvement (année / hiver, printemps, été, automne)

Fait à, le / /

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

→ Partie 3 : Document d'incidence

Un document d'incidence de l'opération sur les ressources en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, tenant compte des variations saisonnières et climatiques doit être joint au dossier. L'étude d'impact ou la notice d'impact se substitue au document d'incidence.

I. Incidence liée à l'ouvrage

Cadre réservé à l'OUGC 84

Compatibilité vis à vis des Schémas (Directeurs) d'Aménagement et de Gestion des Eaux ?

SDAGE RMC : ☐ Oui ☐ Non

SAGE : ☐ Oui ☐ Non ☐ Sans objet Si Oui, préciser lequel :

Existe-t-il des ouvrages prélevant en nappes souterraines dans un rayon de 500 m ?

☐ Oui ☐ Non

L'ouvrage est-il situé (s'adresser en mairie si nécessaire) :

- ◆ En zone inondable ? ☐ Oui ☐ Non
- ◆ En zone humide ? ☐ Oui ☐ Non
- ◆ A proximité ou dans un périmètre de protection de captage d'eau potable ? ☐ Oui ☐ Non
- ◆ A proximité ou dans un périmètre de protection des stockages souterrains de gaz, d'hydrocarbures ou de produits chimiques ? ☐ Oui ☐ Non
- ◆ Dans une zone soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) ? ☐ Oui ☐ Non

Aucun ouvrage ne peut être effectué à proximité d'une installation susceptible d'altérer la qualité des eaux souterraines.

Veuillez indiquer la distance du lieu d'implantation par rapport à la réglementation :

Veuillez indiquer la distance du lieu d'implantation par rapport à :	Réglementation (m)	Distance (m)
Une décharge ou une installation de stockage de déchets ?	200	
Des ouvrages d'assainissement collectif ou non collectif ?	35	
Des canalisations d'eaux usées ou transportant des matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux souterraines ?	35	
Des stockages hydrocarbures, de produits chimiques ou phytosanitaires ?	35	
Des bâtiments d'élevage et de leurs annexes ?	35	
Des parcelles potentiellement concernées par l'épandage des déjections animales et effluents d'élevage issus des installations classées ?	50	
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente < 7 %) ?	35	
Des parcelles concernées par les épandages de boues issues des stations de traitement des eaux usées urbaines ou industrielles (si pente > 7 %) ?	100	

Mesures correctives ou compensatoires éventuelles pour remédier aux inconvénients environnementaux de votre projet.

Cadre réservé à l'OUGC 84

II. Incidence liée à Natura 2000

[Natura 2000 en PACA](#)

Le projet est situé en zone Natura 2000 : ☐ Oui ☐ Non

Le projet a une incidence sur la zone Natura 2000 : ☐ Oui ☐ Non

Si « Oui », un dossier d'évaluation de l'incidence Natura 2000 doit être fourni par le déclarant.

Le document (PACA) est téléchargeable à l'adresse suivante :

[Natura 2000 - Lien 1 \(DREAL PACA\)](#)

ou directement sur le site internet de la Préfecture de Vaucluse :

[Natura 2000 - Lien 2 \(DDT 84\)](#)

Observations éventuelles.

Fait à, le / /

NOM et Prénom du demandeur

NOM et Prénom de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

Signature du demandeur

Signature de(s) propriétaire(s) de(s) parcelle(s)
(si différents du demandeur)

Cadre réservé à l'OUGC 84

Avis sur le(s) projet(s) soumis.

Cadre à destination de(s) DDT

Projet(s) transmis par l'OUGC 84 pour :

☐ Instruction (*ouvrage(s) à régulariser*)

☐ Information (*suivi de l'OUGC 84*)

Observations éventuelles.